



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

santé

Question écrite n° 127653

Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le dépistage des troubles de l'audition chez les nouveaux-nés. Alors que l'utilité d'un diagnostic précoce est prouvée, un tel dépistage n'est toujours pas instauré dès le premier mois de la vie, ce qui rend plus difficile la prise en charge des troubles sévères de la communicabilité constatés en général entre 12 et 18 mois. Aussi, il lui demande quelles mesures il entend mettre en oeuvre pour remédier à ce problème.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Meunier](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127653

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2012, page 1036

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)